

Compte-rendu de la 14^{ème} réunion du GT IBMA 7 décembre 2016, Vincennes

1 - Groupe de travail invasions biologiques en milieux aquatiques

- **Bilan 2016 des actions et outils développés par le GT IBMA**

Présentation téléchargeable [ici](#)



Un bilan des activités réalisées depuis mai 2016 est présenté aux membres. Le bilan d'activité de l'année 2016 sera diffusé en début d'année 2017. Pour rappel, tous les bilans annuels sont disponibles sur le [site du GT IBMA](#).

Retours d'expériences de gestion

Depuis 2012, le GT IBMA rédige en collaboration avec les gestionnaires concernés des retours d'expériences de gestion sur la flore et la faune exotique envahissante, par le biais d'un appel à contribution permanent. 65 retours d'expériences de gestion ont déjà été rédigés (29 sur la faune, 26 sur la flore, pour un total de 29 espèces) et sont consultables sur le site

internet du GT IBMA et à l'aide une cartographie dynamique. Dans une optique d'élargissement du groupe à l'outre-mer, la même démarche de rédaction de retours d'expériences a été lancée avec l'initiative EEE en outre-mer, pilotée par l'UICN France. Un retour est en cours de rédaction (Bambou en Guadeloupe) et 5 sont en perspective (Jacinthe et Laitue d'eau, Salvinie, Tortue de Floride, etc.).

Les gestionnaires d'espaces naturels qui participent à ce travail sont satisfaits des échanges avec la coordination du GT IBMA, du format des fiches et de l'accompagnement lors de la rédaction. Ils soulignent l'intérêt de l'exercice qui permet de faire un bilan de leurs interventions de gestion et d'identifier les lacunes en termes de suivi des actions.

Base d'informations sur la gestion des espèces introduites en milieux aquatiques

La base d'informations est maintenant fonctionnelle. Les espèces de flore sont toutes renseignées, celles de faune sont en cours d'incrémentation. La coordination du GT IBMA a identifié et sollicité des relecteurs pour un grand nombre d'espèces mais il reste des contributeurs à identifier, notamment pour la faune. Les retours de validation sont pour l'instant peu nombreux (24 fiches relues et validées en novembre 2016). Des relances seront faites et de nouveaux relecteurs seront identifiés pour terminer ce travail de validation.

Site internet

Créé en 2012, le site internet a été refondu en 2016. Sa fréquentation ne cesse d'augmenter et a été multipliée par 10 depuis 2014 (40 000 visiteurs uniques). Le nombre de ressources mises à disposition est en constante augmentation.

Lettre d'information bimestrielle

Depuis 2014, 14 numéros ont été publiés et envoyés à plus de 850 abonnés. 9 dossiers y ont été présentés, 12 espèces ont fait l'objet d'un article dans la rubrique « A surveiller de près », et 108 articles originaux ont été rédigés. Une courte enquête sera menée auprès des lecteurs en 2017, pour faire un bilan de 4 années d'existence et identifier les pistes d'améliorations à apporter (format, thèmes, fréquence de parution, etc.).

Formation et communication

Depuis mai 2016, la coordination du GT IBMA est intervenue au cours de plusieurs sessions de formation ou journées d'informations pour présenter les outils développés par le GT IBMA, la démarche de gestion des EEE mais aussi certaines espèces et leur gestion (écrevisses par exemple).

Le GT IBMA participe également à différents événements, comme le colloque « Réparer la nature ? L'exemple des zones humides », Brest, février 2016 (intervention, animation d'une table ronde, contribution à la rédaction de la motion), les Rencontres Sciences-Gestion de l'Onema – Aix en Provence, novembre 2016 (présentation sur les apports du GT IBMA en binôme avec un gestionnaire). La session « Plantes invasives » de la 4^{ème} conférence sur l'entretien des jardins, espaces végétalisés et infrastructures (Toulouse, octobre 2016), a été co-animée par le GT IBMA et le MAAF et a fortement mobilisé les membres du GT (7 communications orales et 5 posters).



Enfin, le GT IBMA a été impliqué dans le colloque international « Freshwater invasives : networking for strategy » (Croatie, juillet 2016), avec une présentation du GT en plénière et l'animation d'un atelier. Deux articles issus de cette conférence feront l'objet d'une publication dans la revue *Management of biological invasions* : un article collectif « Tackling Invasive Alien Species in Europe II: Threats and Opportunities until 2020 » et un article sur le GT IBMA « A French work group on biological invasions in aquatic environments: Towards an improvement of knowledge and management of freshwater invasive alien species ».

Développement d'outils de communication anglophones

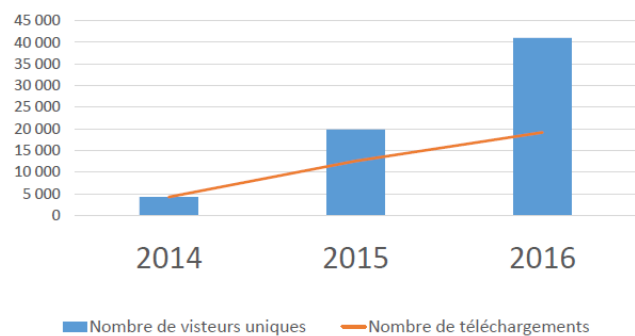
Depuis l'automne 2015, le GT IBMA et les services de traduction de l'Onema travaillent à la traduction en langue anglaise des outils du groupe. Les deux volumes du guide paru en 2015 sont maintenant disponibles au téléchargement sur les pages en langue anglaise du site du GT IBMA (<http://www.gt-ibma.eu/?lang=en>). 150 exemplaires ont été imprimés et diffusés dans 18 pays. Les membres souhaitant recevoir un exemplaire peuvent le signaler à l'équipe de coordination du GT IBMA.

- **Evaluation de la valorisation socio-économique des EEE comme outil de gestion : rappel des objectifs de l'étude et présentation des premiers résultats de la recherche bibliographique menée par l'OIEau**

Présentations téléchargeables [ici](#) et [ici](#)

Afin d'évaluer les intérêts et les risques de l'exploitation et de la valorisation commerciale des EEE aquatiques comme possibilité de gestion de ces espèces, le GT IBMA réalise un panorama des exemples de projets existants en France et à l'international en collaboration avec l'OIEau. Ce travail

Evolution de la fréquentation du site www.gt-ibma.eu



préliminaire permettra d'alimenter un rapport qui dressera des constats, proposera des conclusions et livrera quelques préconisations. Les résultats de cette étude feront l'objet d'une publication diffusée aux acteurs pouvant être confrontés à cette problématique : services instructeurs de l'Etat (DREAL, DDT, Onema, DRAAF, etc.), décideurs et financeurs (collectivités territoriales, élus), etc.

L'OIEau a ainsi réalisé une recherche bibliographique portant sur 19 cas d'étude recensés dans le monde et a contacté 87 experts (47 réponses). Une synthèse issue de l'analyse de ces cas d'étude et des réponses des experts est présentée sur les motivations, l'encadrement technique et/ou juridique et les limites de ces projets. Il en ressort que les informations sur le suivi et les impacts positifs ou négatifs de ces pratiques sont rarement disponibles et que les retombées écologiques restent souvent très secondaires. Des démarches "vertueuses" semblent cependant exister et il conviendra d'analyser plus profondément ces cas pour identifier des éléments de cadrage et formuler des premières préconisations pour s'assurer des retombées écologiques positives de ces projets.

Un premier rapport rédigé (?) par l'OIEau sera rendu en mars 2017. L'équipe de coordination du GT IBMA se chargera de la rédaction d'un rapport final prévu pour fin 2017.

Les membres du GT IBMA demandent si des réflexions sont prévues sur la valorisation des déchets d'EEE issus des interventions de gestion. Il est rappelé que l'étude se focalise sur les EEE en tant que ressource économique primaire et non sur la valorisation secondaire (déchets issues d'interventions par exemple). Une remarque porte sur les services écosystémiques rendus par les EEE (bioaccumulation, par exemple). Les services écosystémiques restent encore mal évalués et n'ont pas été abordés dans le cadre de la présente étude. La perception du public serait intéressante à étudier (quelle perception une fois que l'EEE est exploitée et parfois présentée comme un produit local ?). Concernant les cas d'étude présentés, il conviendra de faire un bilan après la rédaction du rapport, la plupart des actions étant en cours et pas encore évaluées. Enfin, parmi les risques de cette valorisation, les membres insistent sur la prise en compte des impacts sur les espèces et écosystèmes indigènes que peut engendrer l'exploitation intensive d'EEE (capture d'espèces indigènes, déprédation dans les pièges et nasses, etc.).

- **Vers un réseau de gestionnaires francophones : présentation de la Cellule interdépartementale Espèces invasives de Wallonie et pistes de collaboration avec le GT IBMA (Céline Prévot, SP Wallonie)**

Présentations téléchargeables [ici](#) et [ici](#)



Les missions et le fonctionnement de la cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi) du Service public de Wallonie sont présentés : mise en œuvre du règlement européen, coordination d'actions sur le terrain, amélioration des connaissances, actions de communication. Un focus est réalisé sur le plan Berce (du Caucase ?) coordonné par la CiEi (coordination locale avec les contrats de rivière, outils d'encodage des données de présence et d'interventions de gestion, identifications de bonnes pratiques de lutte, matériel de communication, mesure de l'efficacité, etc.).

Les pistes de collaboration entre le GT IBMA et la CiEi sont ensuite exposées. Il est proposé de créer des liens entre les deux plateformes internet existantes (SPW et IBMA) et de partager et de mutualiser les outils existants, avec notamment la rédaction de retours d'expérience de gestion en Wallonie. Des échanges seront organisés pour échanger sur les projets en cours (rapport sur l'évaluation de l'efficacité des interventions de gestion et outils à développer pour le rapportage européen par exemple).

A moyen terme, il est souhaité de favoriser l'émergence d'une « communauté de gestionnaires EEE francophones », en organisant une rencontre physique (forum des gestionnaires), qui permettrait de partager et diffuser les méthodes, les outils et les techniques de gestion des EEE. Il est également proposé de mettre en place des jumelages entre groupes territoriaux français et wallons. Cette démarche de collaboration rentre dans le cadre de la coopération régionale préconisée par le règlement européen et la future stratégie nationale relative aux EEE.

Le réseau pourra s'étendre aux partenaires suisses (InfoFlora) avec lesquels le GT est déjà en contact, et dans une moindre mesure, aux acteurs québécois. Les membres du GT IBMA s'interrogent sur les incohérences réglementaires concernant les EEE qu'il pourrait exister entre deux pays frontaliers et il serait intéressant de faire un bilan à l'échelle européenne.

- **GT IBMA : Perspectives 2017**

Présentation téléchargeable [ici](#)

Les travaux et projets de l'année 2017 sont présentés aux membres du GT IBMA.

Animation du GT IBMA

Deux réunions seront organisées en 2017, dont une délocalisée sur deux jours au printemps (juin). Le lieu (Toulouse ?) et la date restent à préciser.

Développement du site internet

Suite à des suggestions des membres du GT, plusieurs pistes de développement du site internet sont proposées :

- amélioration de la **visibilité de l'expertise** présente au sein du GT : présentation des membres par « domaine d'expertise » et ajout de publications de référence pour chacun ;

Une fois les domaines d'expertise répertoriés, les membres seront prochainement sollicités pour préciser leur domaine d'expertise et fournir compléments et références.

- mise en place de **forums de discussion thématique**, permettant de centraliser les fils de discussion sur une seule page et d'approfondir des sujets fréquemment abordés par les membres (ex : gestion des déchets). Seuls les membres pourront proposer des sujets et formuler des réponses, mais les forums seront accessibles à tous.

Un test sera réalisé prochainement et des consignes d'utilisation seront diffusées aux membres.

- mise en place d'un **formulaire en ligne** pour répondre aux sollicitations des gestionnaires et utilisateurs du site internet : les coordinateurs du GT IBMA sont régulièrement sollicités pour formuler avis et préconisations sur la gestion des EEE. Les informations fournies par les gestionnaires sont souvent incomplètes et des échanges complémentaires sont nécessaires avant de formuler des conseils et avis. La création d'un formulaire de contact spécifique permettrait de gagner du temps en collectant clairement les données nécessaires, de mieux répondre aux gestionnaires et de garder une trace de toutes les sollicitations reçues. Une grille de formulaire, adaptée d'une « fiche diagnostic » actuellement utilisée, sera définie et améliorée. Une fois reçues, les sollicitations seront transférées aux groupes territoriaux (en fonction de l'origine de la demande) pour traitement.

Une proposition de grille sera soumise aux membres du GT IBMA et des tests seront effectués.

- Installation d'une **foire aux questions** : suite à une suggestion de gestionnaires (lors de la rencontre plan d'eau de l'Onema en novembre 2016), il est proposé de lister une série de questions/réponses fréquemment posées aux gestionnaires. Ces questions pourraient porter sur les invasions biologiques en général et des réponses avec des éléments de cadrage clairs, validés et compréhensibles seraient proposées. Les réponses renverraient vers les ressources présentes sur le site IBMA et les groupes territoriaux.

Des questions/réponses pourront être identifiées et rédigées collectivement par les membres.

Etudes et publications

Une étude portant sur l'évaluation de l'efficacité des interventions de gestion des EEE en milieux aquatiques sera conduite en 2017. Actuellement, de nombreuses interventions de gestion sont menées sur des espèces et des territoires très variés. Certains résultats de ces interventions commencent à être

2 – CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU MILIEU (suite)	
COURS D'EAU	LE BASSIN VERSANT
Naturel <input type="checkbox"/> Artificiel <input type="checkbox"/>	Superficie (en ha) :
Date de création :	Nature géologique (préciser) :
Secteur concerné :	
- altitude (en m) :	
- longueur (en km) :	
- largeur maximale (en m) :	
- hauteur moyenne des berges (en m) :	
Essentiellement sur le cours :	
- faible <input type="checkbox"/>	
- fort <input type="checkbox"/>	
- profondeur maximale (en m) :	
- profondeur moyenne (en m) :	
- vitesse de courant (en moyenne) :	
- forte <input type="checkbox"/>	
- faible <input type="checkbox"/>	
	(à défaut, nombre d'habitant) :
USAGES DU MILIEU	AUTRES ELEMENTS DU MILIEU
(cochez sous les usages du milieu en soulignant les usages les plus importants)	Qualité physicochimique des eaux et des sédiments
Eau potable <input type="checkbox"/>	Analyses chimiques déjà réalisées :
Épuration <input type="checkbox"/>	Eau <input type="checkbox"/>
Drainage <input type="checkbox"/>	Sédiment <input type="checkbox"/>
Navigation commerciale <input type="checkbox"/>	Épaisseur moyenne des vases (en m) :
Navigation de plaisance <input type="checkbox"/>	Paramètres physicochimiques déjà mesurés :
Pisciculture <input type="checkbox"/>	- transparence des eaux <input type="checkbox"/>
Pêche naturelle <input type="checkbox"/>	- température <input type="checkbox"/>
Pêche <input type="checkbox"/>	- pH <input type="checkbox"/>
Chasse <input type="checkbox"/>	- conductivité <input type="checkbox"/>
Piscalo <input type="checkbox"/>	- oxygène dissous <input type="checkbox"/>
Planche à voile <input type="checkbox"/>	- teneurs en nitrates (avec l'unité) :
Saignade <input type="checkbox"/>	- teneurs en phosphates (avec l'unité) :
Voile <input type="checkbox"/>	
Canotage <input type="checkbox"/>	en surface <input type="checkbox"/> en profondeur <input type="checkbox"/>
Ski nautique <input type="checkbox"/>	(joindre une photocopie des fiches d'analyses)
Autre (préciser) <input type="checkbox"/>	
3 – FLORE AQUATIQUE	
Pouvez-vous indiquer quel est le (ou les) type(s) de végétation aquatique le (ou les) plus représenté(s) dans le milieu ?	
(cochez le (ou les) case(s) correspondante(s))	
plantes émergées <input type="checkbox"/>	
Plantes à feuilles flottantes <input type="checkbox"/>	
Plantes immergées <input type="checkbox"/>	
Plantes flottantes <input type="checkbox"/>	

disponibles (par exemple, certains éléments de compte-rendu de chantier : volume arraché, linéaire traité, nombre d'individus capturés, etc.). Mais il existe encore trop rarement de suivi sur le long terme pour mesurer cette efficacité, par manque de financements et d'outils de suivi adaptés. Mesurer l'efficacité des interventions de gestion repose sur une comparaison avant/après du milieu d'intervention et implique de récolter différentes données (sur l'EEE ciblée, sur les communautés de faune et de flore indigène, sur les paramètres abiotiques de l'habitat, etc.). Une démarche, des méthodes et des protocoles sont nécessaires et doivent être adaptés aux contraintes des gestionnaires.

Il est proposé de rédiger un guide technique sur l'évaluation des interventions de gestion des EEE. Ce guide rappellera la nécessité d'évaluer l'efficacité des interventions de gestion et fera état de l'existant en France. Pour cela, une enquête préliminaire sera adressée aux gestionnaires d'espaces naturels afin de dresser un bilan (évaluation existante ou pas, pour quelle espèce/milieu, avec quels méthodes et protocoles, quels résultats, quelles difficultés, quelles contraintes).

L'ouvrage tentera ensuite de proposer une démarche et des recommandations pour l'évaluation, accompagnées de fiches pratiques sur les méthodes (présentation, type de données recueillies, comment procéder sur le terrain, comment analyser et interpréter les données).

Un premier rapport est prévu pour fin 2017. La réalisation du guide pourra s'échelonner sur 2017-2018.

2 - Actualités

- **Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes : brève présentation et prochaines étapes**

L'élaboration de la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes a été lancée en juillet 2016 par la secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité. Une équipe projet regroupant 5 organismes a été mobilisée pour la rédaction : le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (FCBN) et le Comité français de l'UICN. La coordination de ce travail a été confiée à Serge Muller.

La stratégie comporte 5 axes, 12 objectifs et 37 actions et définit les prochaines actions qu'il conviendra de mettre en œuvre au niveau de la connaissance, de la sensibilisation du public, de la réglementation, de la gouvernance, de la prévention, des interventions urgentes, de la gestion des espèces largement répandues et de la restauration des milieux.

Un séminaire de travail organisé par le ministère fin septembre 2016 a réuni plus de 100 participants et a permis le lancement d'une première phase de consultation. Environ 40 contributions ont été reçues et traitées par l'équipe projet. Une version finale de la stratégie a été remise à la secrétaire d'Etat le 10 novembre 2016 et a été présentée au comité permanent du CNPN le 24 novembre.

Le ministère va lancer une consultation publique, d'une durée de 3 semaines minimum et la publication de la stratégie est souhaitée en même temps que la parution des décrets sur la Loi Biodiversité.

Des documents opérationnels pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie seront produits au cours du premier trimestre 2017. La secrétaire d'Etat souhaite confier une mission d'animation de la stratégie nationale à l'Agence française pour la biodiversité qui verra le jour le 1^{er} janvier 2017.

- **Synthèse des savoirs et savoir-faire sur les populations exotiques envahissantes végétales et animales et préconisations pour la mise en œuvre des SDAGE sur le bassin Rhône Méditerranée Corse (François Chambaud, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse)**

Présentation téléchargeable [ici](#)

Au regard de l'évolution du contexte européen et national sur les EEE (règlement européen, loi biodiversité, stratégie nationale, décrets sur les EEE...), et dans un objectif de facilitation de la mise en œuvre des SDAGE dans le cadre de la DCE, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a réalisé un état des savoirs et des savoir-faire sur les espèces exotiques envahissantes. Les objectifs principaux étaient d'identifier les EEE dans les bassins versants, de construire des listes d'EEE prioritaires et des fiches, de valoriser les retours d'expérience, de proposer des actions pour la stratégie de bassin, d'accompagner les acteurs et de guider les aides du programme d'intervention 2016-2021. Des plans

d'actions doivent être réalisés pour toute action sur les EEE sur le bassin Rhône Méditerranée et permettront de valoriser l'expérience et les données acquises.

Les résultats de ces travaux sont disponibles au téléchargement sur le site de la documentation Eau-France : <http://www.documentation.eaufrance.fr/notre-selection>

Les membres du GT IBMA s'interrogent sur les liens à créer entre les différentes agences de l'eau à l'échelle nationale. Il serait opportun de présenter les actions menées sur les EEE par différentes agences de l'eau au cours d'une réunion « Inter-Agences » et d'engager une coordination de ces actions, notamment dans le contexte d'élaboration de la stratégie nationale relative aux EEE. Pour le bassin Rhône Méditerranée, les financements alloués aux actions de gestion des EEE s'accorderont avec la stratégie régionale EEE en PACA (Flore et vertébrés).

- **LIFE CROAA « Control strategies of alien invasive amphibians » : présentation technique du programme (Myriam Labadesse, SHF)**



Présentation téléchargeable [ici](#)

Le projet européen LIFE CROAA (Control strategies Of Alien invasive Amphibians) déposé en octobre 2015 auprès de la Commission Européenne, a été définitivement accepté par cette dernière au mois de juillet 2016. Emanant d'une volonté commune des gestionnaires de travailler ensemble pour rendre la gestion plus efficace de ces

espèces, les premières réflexions sur le montage du projet avaient vu le jour au sein du GT IBMA, lors d'une première réunion en octobre 2013.

D'une durée de six ans, ce projet constitue le premier LIFE en France entièrement dédié aux EEE. Il est porté par la Société Herpétologique de France, en partenariat avec sept structures : trois PNR (PNR Loire-Anjou-Touraine, PNR Périgord-Limousin, PNR Landes de Gascogne), deux associations de protection de la Nature (Cistude Nature, CDPNE), une collectivité publique (Communauté de Communes du Thouarsais) et une université (Université d'Angers). 17 actions ont pour objectif d'élaborer une stratégie de lutte contre les amphibiens exotiques envahissants, en particulier la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*) et le Xénope lisse (*Xenopus laevis*), en développant un outil de détection et d'évaluation précoce, en élaborant de nouvelles techniques de lutte, et en prévenant les risques de nouvelles introductions dans le milieu naturel.

Son budget total s'élève à 3,4 millions d'euros (60 % commission européenne, 20 % cofinancement et 20 % autofinancement). Des recherches de financement complémentaires sont en cours pour diminuer la part d'autofinancement pour les structures bénéficiaires. Un site internet sera bientôt mis en ligne et présentera le projet et ses premières réalisations. Certains membres du GT IBMA sont impliqués dans le projet par l'intermédiaire de différentes instances de gouvernance (comité de pilotage et conseil scientifique).

- **Présentation du projet de guide de gestion des EEE dans les infrastructures linéaires (Christophe Pineau, Cerema Ouest)**

Présentation téléchargeable [ici](#)

Les missions et rôle du Cerema sont rappelés. Concernant les EEE, le Cerema joue un rôle d'expertise et de capitalisation des savoir-faire dans les pratiques de gestion et entretien des routes. Dans ce cadre, le Cerema a réalisé des retours d'expérience de gestion (sur le modèle IBMA) sur certaines espèces végétales invasives en Pays de la Loire (commande DREAL Pays de la Loire), et accompagne les maîtres d'ouvrages (DIR) dans la gestion des espèces exotiques envahissantes. Des actions de recherche sont menées sur les renouées asiatiques avec l'Irstea, et une étude exploratoire est menée sur les conditions d'élimination-valorisation des déchets de plantes envahissantes issus des chantiers d'arrachage/faucardage en tant que biomasse dans une centrale thermique (EDF/Carene/CD44). Différents guides techniques sont produits sur les pratiques de gestion et entretien des aménagements et prennent en compte les EEE.

Dans ce cadre, un guide sur la gestion des EEE et infrastructures de transport a été commandé par la DGALN. Il cible les gestionnaires d'infrastructures routières, ferroviaires et fluviales, apportera des éléments d'identification des EEE, de hiérarchisation des enjeux, de préconisations concernant les travaux neufs, les travaux d'entretien et de requalification et identifiera des bonnes pratiques de gestion.

Sa publication est prévue pour 2017. Ce guide viendra compléter les guides existants et récemment publiés sur la gestion des EEE sur les sites d'entreprise ([UICN France, 2016](#)), les chantiers de travaux publics ([FNTP, 2016](#)) et les sites de carrières ([UNPG, 2014](#)). Le Cerema pourra solliciter le GT IBMA et ses membres pour d'éventuelles relectures.

• Points divers – Autres actualités

Roland Matrat (Dreal Pays de la Loire) souhaite partager avec le groupe des éléments de réflexion préliminaires concernant l'élaboration d'un programme de recherche-action sur les espèces végétales exotiques envahissantes et la biodiversité en zones humides.

Actuellement, malgré l'amélioration des connaissances sur la gestion et la mise en relai d'acteurs, les actions de gestion engagées restent souvent isolées et les acteurs demandent un accompagnement. Les connaissances sur la biologie des espèces, l'évolution avec le changement climatique, les impacts, les perceptions restent insuffisantes. Il est aussi observé qu'il est difficile de passer de l'expérimentation à la pratique et les retours d'expérience de gestion sont difficiles à capitaliser.

L'émergence d'un projet de recherche action permettrait de répondre à cette problématique et de financer un certain nombre d'actions. Au-delà des aspects techniques et scientifiques qui restent à clarifier (portée géographique du projet, espèces cibles, milieux ?), plusieurs difficultés subsistent : l'identification d'une structure qui pourrait jouer un rôle de pilote et porter le projet, le financement à trouver pour monter le projet et les pistes de financement à explorer (Life, Plan Loire ?), qui conditionneront les objectifs et les moyens de ce projet.

Les membres du GT IBMA sont invités à réagir sur la note de projet produite par Roland Matrat.

Version du 14 décembre 2016

Rédaction : Emmanuelle Sarat.

Relectures : Alain Dutartre, Nicolas Poulet, Yohann Soubeyran et Pierre-Olivier Lausecker.

Liste des participants

Nom Prénom	Structure
ALBERT Arnaud	FCBN
BEISEL Jean-Nicolas	ENGEES
CHAMBAUD François	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
DAMIEN Jean-Patrice	PNR Brière
DELAGE Didier	OIEAU
DOMINGUES Coraline	CEN Basse-Normandie
DUTARTRE Alain	Expert indépendant
FRIED Guillaume	ANSES
GUEDON Gérald	FREDON Pays de la Loire
GUILLOUET Jérôme	FNPF
LABADESSE Myriam	SHF
MATRAT Roland	Dreal Pays de la Loire
NOGARO Géraldine	EDF R&D
PINEAU Christophe	CEREMA Ouest
POULET Nicolas	Onema DAST
PREVOT Céline	Service Public de Wallonie
SARAT Emmanuelle	UICN France
SOUBEYRAN Yohann	UICN France
THIEBAULT Gabrielle	Univ Rennes
TROUVE Matthieu	CEN Centre
VARRAY Sylvie	FCEN

Excusés

Loïc Anras (FMA)
François Boca (Syndicat Mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance)
Maud Berronneau (Cistude Nature)

Paul Hurel (ONCFS)
Florent Lamand (Onema)
Lausecker Pierre-Olivier (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
Florian Kirchner (UICN France)
Jean-François Maillard (ONCFS)

Bernard Breton (FNPF)
Mikael Cheptou (Sita France)
Marc Collas (Onema)
Grégory Decoster (VNF)
Pierre Ehret (MAAF)
Maxime Guérin (Plante & Cité)
Blanche Gomez (Audicce)
David Happe (DREAL AURA)
Marianne Hédont (Plante & Cité)
Jacques Haury (AgroCampusOuest)

Florence Ménez (Laboratoire d'anthropologie
sociale (Paris))
Claude Miaud (CNRS)
Serge Muller (MNHN)
Nicolas Pipet (IIBSN)
Nina Richard (Université de Tours)
Nirmala Séon-Massin (ONCFS)
Jessica Thévenot (SPN – MNHN)
Florence Thinzilal (FMA)